Guide Pratique



Étriché



Votre installateur-conseil ÖKOFEN



Jean-Marie LEBRUN

ZA Les Groies Route de Contigné

49330 CHÂTEAUNEUF/SARTHE

02 41 69 85 57 06 82 85 04 87









Nous informons notre clientèle que toutes les mesures sanitaires sont prises lors de notre visite chez vous et à l'entreprise.



www.lebrun-electricite.com sarl.lebrun@gmail.com

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - PLOMBERIE SANITAIRE: NEUF - RÉNOVATION DÉPANNAGE



Chères Étrichéennes, Chers Étrichéens,

Voici maintenant quelques mois que votre nouveau conseil municipal est au travail. Nous avons principalement consacré ces premiers mois à la gestion de la crise de la COVID, attentifs au bien-être de chacun, enfants, travailleurs, retraités, en ces temps perturbés.

Nous avons fait le choix pour cette première communication de publier un guide. Celui-ci a pour vocation de vous rappeler tous les services, toutes les ressources (entreprises, associations, culture...) dont regorge Etriché et que j'aurai à cœur, ainsi que mon conseil municipal, de préserver et de développer durant ces 6 prochaines années. Lors de la campagne électorale, j'ai fait le souhait d'une commune vivante! Et il nous appartient collectivement d'en être les acteurs.

A l'heure où je vous écris et eu égard aux difficultés liées à la crise, je pense à nos entreprises. Nous avons bon nombre d'artisans et commerçants et plus que jamais, ils ont besoin de nous. Alors n'hésitez pas et consommez local!

Je pense également à notre tissu associatif qui doit aussi être au centre de nos préoccupations. Ce dernier est le reflet d'une communauté de bénévoles et d'une entraide soutenue au sein de notre village. C'est une richesse qu'il faut cultiver, une force pour Etriché.

Je tiens également à saluer l'engagement du personnel communal qui a été fortement sollicité sur cette période et qui a largement œuvré pour le bien de tous : nos enfants, nos services et espaces publics...

Dans un contexte budgétaire complexe et soucieux de la bonne gestion de nos deniers communs, je remercie les entreprises locales qui, par leur contribution publicitaire, ont permis la réalisation de ce guide sans coût pour le budget communal.

Prenez soin de vous et de vos proches,

David LAGLEYZE Maire

SOMMAIRE

- p. 4 Étriché et son histoire
- p. 6 Équipe Municipale
- p. 9 Le CMJ
- p. 10 Personnel Communal
- p. 13 Mairie
- p. 14 Démarches
- p. 18 Nouveaux arrivants
- p. 19 La Grange
- p. 21 Communication
- p. 23 Urbanisme
- p. 27 Paroisse
- p. 29 Écoles
- p. 30 Enfance & Jeunesse
- p. 32 Services à la personne
- p. 34 Plan de la commune
- p. 36 CCALS
- p. 37 Bibliothèque
- p. 38 SICTOM
- p. 41 Gestion de l'eau
- p. 42 Crises Majeures
- p. 46 Bien Vivre Ensemble
- p. 50 Frelons asiatiques
- p. 52 Espaces Santé
- p. 54 Location de salles
- p. 56 Transports
- p. 58 Annuaire professionnel
- p. 62 Associations
- p. 64 Randonnée
- p. 66 Numéros Utiles





La 1^{re} mention historique du nom de la commune date de 1306, la chartre de l'Abbaye Saint Serge indiquant « Locus qui dicitur Estriachus » (le lieu qui nomme Étriché).

Étriché et son Blason



Dans le blason, on peut y voir la crosse des abbés de la Roë qui ont été à l'origine du Prieuré du Port l'Abbé.

Les armes de la commune :

D'or à la fasce ondée d'azur chargée d'un château d'argent, accompagnée en chef d'une crosse de sable posée en bande, chargée d'un écusson de gueules surchargé d'une roue d'argent, et en pointe d'un livre ouvert aussi de gueules, les pages aussi d'argent chargées du mot « Sapientia » de sable.

Étriché et ses Monuments Historiques



Le Prieuré du Port l'Abbé se situe sur la route du Porage à Châteauneuf.

Depuis 1965, il conserve un ensemble de bâtiments classé monument historique.

Cet ensemble forme l'une des richesses architecturales de la commune.



Cet édifice datant du XII^e siècle sera dédié à St Hilaire, Évêque de Poitiers.

L'église sera déclarée succursale le 30 septembre 1807,

la bénédiction aura lieu en 1913 par Mr le Chanoine Bridier. Église St Hilaire Celle-ci est composée d'une nef unique et d'un chœur, d'une chaire du XVII^e siècle, d'un autel doté d'un grand vitrail de la Vierge et d'une

reproduction du retable de la chapelle du Moulin d'Ivray datant du XVI^e siècle. Le moulin d'Yvray était un village de pêcheurs, d'artisans et de paysans.

La chapelle, située dans le hameau du Moulin d'Yvray (village au bord de la Sarthe, entre Tiercé et Étriché), a été construite en 1498 et est dédiée à St Jean Baptiste. Elle présente un pignon avec une porte en anse de panier surmontée d'un campanile où pend une cloche provenant de l'Abbaye de Ferrières. Des mariages furent célébrés dans la chapelle



jusque fin XVIII^e. En 1792, la chapelle fut confisquée puis mise en vente et rachetée par trois particuliers qui l'ont conservée en l'état. La chapelle est mentionnée dans les documents cadastraux depuis 1940.

Le Plessis Chivré est une ancienne terre seigneuriale relevant de la Chatellerie de Juvardeil, ces terres appartenant à la famille de Chivré. La construction de la partie principale du château date du début du XVI® siècle.

De 1630 à la fin du XIX^e siècle, le château fut cédé à de

nombreuses familles (héritages et ventes successifs), ces différentes familles ont façonné, à travers les siècles, le bâtiment que l'on connait aujourd'hui (construction d'une chapelle, réhabilitations des parcs et jardins,...).



Plessis Chivré



Soins Naturels et Bio Conseils Animaux

Ateliers - Stages - Formations

2540 route de Ferrière 49330 Étriché - 06 70 67 34 18 - www.nathanima.fr







David LAGLEYZE Finances - Représentant CCALS

COMMISSIONS:

▶ Finances

▶ Appel d'Offres (CAO)

► Communale des Impôts Directs (CCID)

INTER-COMMUNAL:

► Président du SICTOM

Maire

tous les jours sur rendez-vous

Yann LAPEYRONIE Cadre de Vie - Développement Durable

COMMISSIONS:

- Cadre de Vie
- ► Développement Durable
- **▶** Économie
- ▶ Finances

INTER-COMMUNAL:

- ▶ PLUI-H
- Économie Emploi Formation Insertion
- ► Aménagement du territoire



1 er Adjoint

Marie-Laure CHANET Animation - Communication Culture

COMMISSIONS:

- ▶ Communication
- ► Animation/Culture (dont Grange)
- Lien avec les Associations
- Finances

INTER-COMMUNAL:

► Culture - Loisirs - Tourisme

tous les jours sur rendez-vous

tous les jours sur rendez-vous

 2° Adjoint

tous les jours sur rendez-vous

Henri Saulgrain Bâtiment - Voirie

COMMISSIONS:

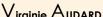
- ▶ Bâtiment
- ▶ Réseaux et Voirie
- ▶ Finances

INTER-COMMUNAL:

Assainissement - Patrimoine - Services techniques



 3° Adjoint



Virainie AUDARD Affaires Scolaires - CCAS



COMMISSIONS:

- ▶ Scolaire
- ► Restaurant Scolaire
- ▶ Cimetière

- ► CCAS
- ▶ Finances
- ► Conseil Municipal des Jeunes



tous les jours sur rendez-vous

Samuel GESTRAUD Urbanisme

COMMISSIONS:

- ▶ Urbanisme
- ▶ Appel d'Offres (CAO)
- ▶ Finances
- ▶ Adressage

INTER-COMMUNAL:

- ► PLUI-H
- ▶ Aménagement du territoire

tous les jours sur rendez-vous







Line AUGEREAU

COMMISSIONS:

- ► Animation / Culture
- ► Appel d'Offres (CAO)
- ► Cadre de Vie
- ► CCAS

▶ Bâtiment

INTER-COMMUNAL:

Solidarités Actions Sociales - MSAP

- ► Restaurant Scolaire
- Voirie

Emmanuel Breheret

- COMMISSIONS:
 - Économie (dont Espace Santé)Finances





Emmanuel CAMUS

Appel d'Offres (CAO)

COMMISSIONS:

- ▶ Bâtiment
- ► CCAS
- ▶ Urbanisme

$V_{\text{\'e}ronique} D_{\text{ROUIN}}$

- ▶ Cimetière
- ► Contrôle des Listes Électorales





David GAUDIN

COMMISSIONS:► Animation / Culture

Cadre de Vie

COMMISSIONS:

- **▶** Bâtiment
- ► Économie (dont Espace Santé)

- ► Restaurant Scolaire
- ► Scolaire

INTER-COMMUNAL:

- ► Enfance et Jeunesse



- ► Développement Durable
- ▶ Urbanisme
- Voirie

Jean-Louis GRIMAULT





Nathalie JONET

COMMISSIONS:

- ► Communication
- Contrôle des Listes Électorales
- ► Restaurant Scolaire
- Scolaire

COMMISSIONS:

- ▶ Animation / Culture
- ▶ Voirie

Antoine PÉRIBOIS

- ▶ Cimetière
- Cadre de Vie





Sabrina PETIT

COMMISSIONS:

- ► Animation / Culture
- ► Appel d'Offres (CAO)
- ► Économie (dont Espace Santé)
- ▶ Scolaire

COMMISSIONS:

- Animation / Culture
- ▶ CCAS
- ► Communication
- ► Développement Durable
- ▶ Voirie

Marie-Pierre RIGAUD Représentante CCALS

INTER-COMMUNAL:

- ► Environnement
- ► Syndicat des Basses-Vallées Angevines





Svivie Roseau

COMMISSIONS:

- ▶ Communication
- ► Développement Durable
- ► Finances
- ▶ Voirie

COMMISSIONS:

- Cadre de Vie
- ▶ Cimetière
- ► Développement Durable
- ► Finances
- ▶ Urbanisme Voirie



INTER-COMMUNAL: ► SIEML (énergies)



Gregory Wary

COMMISSIONS:

- ▶ Finances
- Bâtiment

▶ Scolaire ▶ Urbanisme

Ce guide a été réalisé par la commune d'Étriché

02 41 42 60 01

mairie.etriche@oranae.fr

www.etriche49.fr

Directeur de publication : David Lagleyze

Directrice de la rédaction : Marie-Laure Chanet

Rédacteurs / Correcteurs : Commission Communication

(Samuel Gestraud, Nathalie Jonet, Angélique Huyghe, Laura Madelain, Marie-Pierre Rigaud, Sylvie Roseau)

Mise en page / Maquette : Marie-Laure Chanet, Laura Madelain

Cartes et graphisme : Marie-Laure Chanet

Crédits Photos: ©Doriane Letexier, ©Mairie.

Imprimerie:

Les Ateliers Paquereau

8 bd des Bretonnières – 49124 St Barthélemy d'Anjou

Tél. 02 41 66 40 20 - contact@imprimerie-paquereau.com

Tirage: 750 exemplaires

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) existe à Étriché depuis 2016.

Il est composé de jeunes Étrichéens, de plus de neuf ans.

Ils sont élus par les enfants de la commune au'ils représentent.

Sous l'autorité du maire, le Conseil Municipal des Jeunes a pour mission d'initier les enfants à la citoyenneté, aux valeurs républicaines et à la vie politique de la commune.

Le CMJ collecte les idées, qui émanent de tous les enfants, pour améliorer leur cadre de vie. Il a un rôle consultatif.

Les propositions du CMJ sont soumises au Conseil Municipal.



Depuis sa création, plusieurs projets ont vu le jour :

- points de collectes écologiques (piles, lunettes, ampoules, fournitures scolaires...),
- espace jeux dans la salle des sports,
- parcours santé,
- ▶ aire de jeux près de la salle de sport

Les jeunes conseillers ont été initiés aux institutions républicaines :

- visite de la mairie
- ▶ visite de l'hôtel du département
- ▶ organisation des élections à Étriché

Le CMJ est encadré par **Virginie AUDARD** (adjointe aux affaires scolaires et CCAS) et **Yann LAPEYRONIE** (adjoint au cadre de vie et développement durable).



Le CMJ est renouvelé de façon périodique. 2021 sera une année d'élection. Nous encourageons tous les enfants motivés par un engagement citoyen à prendre contact avec la mairie.





Damien CABANETOS - Directeur Général des Services

Mathilde Poirier - Secrétaire de Mairie





Laura MADELAIN - Service Communication - Agence Postale
Portage de Repas - Restaurant Scolaire

Mathilde ANIS - Restaurant Scolaire





Christine MENANTEAU - Restaurant Scolaire
Entretien Ecole - Location Gourmandine

Virginie MARCHAND - Restaurant Scolaire - Entretien Ecole





Anne BOISTAULT - Atsem - Entretien Ecole - Restaurant Scolaire
Commande Fournitures d'Entretien

Sylvie HANQUET - Restaurant Scolaire





Nadia JUBAULT - Restaurant Scolaire

$F_{anny}\,G_{\text{ARREAU}}\, \cdot R_{\text{estaurant}}\, S_{\text{colaire}}$





Marie-Claude Boissonnet - Atsem - Entretien Ecole - Restaurant Scolaire

Marine RICHER - Entretien Ecole - Entretien Harmonia





Catherine BEAUDENUIT - Restaurant Scolaire

Véronique MADELIN - Entretien de la Mairie, Salle des Sports, Salle des Fêtes, Vestiaires, Espace Santé







Stéphane Letessier - Entretien Espaces Verts - Voirie - Bâtiments

Eric AUBRY - Entretien Espaces Verts - Voirie - Bâtiments





Michel BIDON - Entretien Espaces Verts - Voirie - Bâtiments

Je produis mes noix entières ou décortiquées en cerneaux. Je les transforme également en plusieurs déclinaisons : apéritif de vin de noix, noix salées pour l'apéritif, ainsi que des prâlines aux noix. J'ai aussi développé avec d'autres artisans, des produits élaborés en partenariat, comme l'huile de noix et la farine de noix avec l'Huilerie Vernoilaise, et les biscuits aux noix, ainsi que les produits chocolatés aux noix, etc ...

Je produis également mes noisettes entières et décortiquées que je transforme en farine, prâlines, huile ou crackers...

Tous mes produits sont certifiés Bio et élaborés de manière artisanale.







La Mairie vous accueille :

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h 30 Mercredi de 8 h 30 à 12 h Vendredi de 8 h 30 à 12 h Samedi de 8 h 30 à 12 h

Les démarches possibles à l'accueil de la mairie :

- ▶ Déclaration de l'enfant dès la naissance
- Dossier de mariage
- ▶ Déclaration de décès
- ▶ Demandes d'acte de Naissance, Mariage et Décès
- ▶ Délivrance du livret de famille
- ▶ Recensement dès 16 ans
- ► Inscription listes électorales
- ▶ Déclaration d'urbanisme
- ► Location de salles

CONTACT:

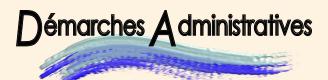
02 41 42 60 01

mairie.etriche@orange.fr

, square de la Mairie 49330 ÉTRICHÉ

www.etriche49.fr





Carte Nationale d'Identité

Pour faire une demande de Carte Nationale d'Identité (CNI), vous devez prendre rendez-vous à la mairie de Châteauneuf-sur-Sarthe.



Pièces à fournir :

- ▶ photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- ▶ votre ancienne carte (si renouvellement) ou acte de naissance de moins de 3 mois
- ▶ un iustificatif de domicile
- carte d'identité du parent (si création d'une carte pour un mineur)

La carte est gratuite.

En cas de renouvellement suite à perte ou vol, cela vous coûtera 25 €* en timbres fiscaux. Elle est valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

Il est possible également de faire une pré-demande sur **passeports.ants.gouv.fr.** N'oubliez pas de communiquer le numéro de pré-demande à l'agent de mairie.



Pour faire une demande de passeport, vous devez prendre rendez- vous à la mairie de Châteauneuf-sur-Sarthe. Les personnes demandeuses sont obligatoirement présentes lors du rendez-vous (prise d'empreintes).

Pièces à fournir :

- ▶ photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
- ▶ votre ancienne carte (si renouvellement) ou acte de naissance de moins de 3 mois
- ▶ formulaire cartonné remis en mairie
- ▶ un justificatif de domicile
- ▶ carte d'identité du parent (si création d'une carte pour un mineur)



Il est possible également de faire une pré-demande sur **passeports.ants.gouv.fr.**

N'oubliez pas de communiquer le numéro de prédemande à l'agent de mairie.

Coût*:

- ▶ 86 € pour un majeur
- ▶ 27 € pour un enfant entre 0 et 14 ans
- ▶ 42 € entre 15 et 17 ans en timbres fiscaux.

Il est valable 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

Carte Grise

Uniquement sur le site **ants.gouv.fr** après avoir créé un compte si vous n'en possédez pas. Le règlement de carte grise doit être effectué par carte bancaire.

Si votre achat se fait par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile habilité, celui-ci peut effectuer ces démarches pour vous.

Permis de Conduire

Suite à une perte ou un vol, la demande de renouvellement doit se faire obligatoirement sur le site **ants.gouv.fr.**

Acte de Naissance

Faire une demande auprès de la mairie du lieu de naissance ou sur service-public.fr.

Acte de Mariage

Faire une demande auprès de la mairie du lieu de mariage ou sur service-public.fr.

Acte de Décès

Faire une demande auprès de la mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt ou sur **service-public.fr.**



Livret de Famille

Il est délivré lors du mariage ou à la déclaration du 1er enfant.

Pour obtenir un duplicata en cas de perte ou de vol, faire une demande auprès de la mairie du lieu de domicile après signalement auprès de la gendarmerie de votre lieu de résidence. Ces actes sont gratuits et délivrés aux personnes majeures concernées par les documents.

Mariage Civil

Il faut être majeur pour se marier.

Le mariage est célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un des deux époux a des liens durables, de façon directe ou indirecte (c'est-à-dire via un parent). Le dossier doit être déposé à la mairie de la commune choisie pour la cérémonie.

Baptême Civil

Appelé aussi parrainage républicain, il est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans connotation religieuse. Il est accessible à tous et permet de donner à un enfant de moins de 13 ans un parrain et une marraine sans avoir à passer par l'église. Il se déroule toujours à la mairie du domicile et n'a aucune valeur juridique.

Pièces à fournir :

- livret de famille ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- ▶ pièce d'identité du justificatif de domicile
- ▶ pièce d'identité du parrain et de la marraine



Pacte Civil de Solidarité



Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Il ne faut être ni mariés et ni déjà liés à un PACS et n'avoir aucun lien de parenté directe, ni d'alliance en ligne directe.

Pour la déclaration du PACS, les partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie dans laquelle ils fixent leur résidence commune.

Pièces à fournir pour constituer le dossier :

- ▶ Pièce d'identité en cours de validité (original + photocopie)
- Extrait de naissance datant de moins de 3 mois
- ► Convention de PACS (Cerfa n°15726*02 ou sur papier libre)
- ▶ Déclaration de PACS, Attestations de non alliance et de résidence commune (<u>Cerfa n°15725*03</u>)

Tous les CERFA sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr.

Il est possible de faire une pré-demande de PACS sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46162.

Décès

- ▶ Il convient de faire constater le décès par un médecin.
- ▶ Il doit être déclaré à la mairie du lieu du décès dans les 24 heures, par toute personne disposant des documents nécessaires :
 - ▶ certificat de décès
 - ▶ livret de famille
 - ▶ pièce d'identité
 - passeport
 - extrait d'acte de naissance
- ▶ Un acte de décès sera alors remis à la famille.
- Les obsèques doivent intervenir dans les 6 jours suivant le décès (dimanches et jours fériés non compris).
- ▶ La famille doit se charger de désigner un notaire si besoin, d'informer les tiers du décès (notamment l'employeur, les caisses de retraite, les organismes sociaux, la ou les banques, les prestataires de services et le centre des impôts), en leur transmettant une copie de l'acte de décès.



Élections

L'inscription sur les listes électorales est automatique dès la majorité de tout citoyen français, à condition d'avoir effectué un recensement citoyen au moment de ses 16 ans. À défaut, la situation doit être régularisée auprès de la mairie de son domicile.

En cas de déménagement, vous devez vous inscrire auprès de la mairie de votre domicile avant la fin de l'année qui précède une élection.



Pièces à fournir :

- ▶ justificatif de domicile
- ▶ pièce d'identité récente

Recensement

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Tout jeune Français âgé de 16 ans doit se faire recenser.

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une **attestation de situation administrative**. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la JDC.

Sapeurs-Pompiers

Vous êtes âgés de 16 ans ou plus, vous êtes motivé, vous aimez aider votre prochain, vous rendre utile, sauver des vies...

Venez rejoindre l'équipe des pompiers volontaires d'Étriché.

Contact avec l'adjudant chef Loïc Turcas au 02 41 42 69 67.



La Grange et ses Services

L'agence Postale

2, place de l'abbé Humeau

Horaires d'ouverture : Lundi de 17 h à 19 h

Mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h

Samedi de 9 h à 12 h

Services postaux:

- ► Affranchissements manuels
- ▶ Dépôt d'objets ordinaires et recommandés
- ▶ Dépôt d'objets suivis
- ▶ Vente de timbres et prêt à poster
- ▶ Retrait de lettres recommandées et colis



Paiement par CB (1 € minimum), chèque (pièce d'identité obligatoire) ou espèces.

Service financier : retrait d'espèces :

- ▶ Si titulaire ou co-titulaire d'un compte à la Banque Postale
- ► Versements en espèces limités à 500 €
- ▶ Être munis de son chéquier (et d'une carte d'identité) ou de sa carte bancaire

Point Info



Différents documents sont mis à votre disposition :

- ▶ FRANCE SERVICES: ex MSAP, Maison des Services Au Public
- ► MDS: Maison Des Solidarités (Baugé)
- ▶ CLIC: Centre Local d'Information et de Coordination (pour les plus de 60 ans)
- ▶ Info Tourisme
- ▶ Info intercommunale

Laura, disponible aux heures d'ouverture de l'Agence Postale, se fera un plaisir de vous guider dans vos démarches.

Expo, Rencontres

La Grange est aussi un lieu d'expositions régulières, n'hésitez pas à proposer vos œuvres.



Accès Numérique

Un ordinateur est à votre disposition aux heures d'ouverture de l'agence postale.

Vous pouvez également demander du soutien ou un conseil sur rendez-vous auprès de Laura.

Contact: Laura MADELAIN

communication.etriche@gmail.com

**** 02 41 42 88 24







Découvrez cet étonnant organisme microscopique d'eau douce, cultivé sous serre à Tiercé depuis juillet 2019. Des méthodes de travail peu automatisées et un séchage à basse température me permettent de vous proposer une spiruline pure de qualité, au goût délicat, et avec tous ses constituants. Cet aliment non transformé est à intégrer à votre

alimentation à raison de quelques grammes par jour pour un apport équilibré en nutriments (protéines végétales, Fer, vitamines, minéraux, antioxydants, oligo-éléments), pour détoxifier votre organisme, activer votre système immunitaire, récupérer musculairement après un effort intense... Un effet tonus général, pour les Hommes et les animaux!"

→ Visite de la ferme avec plaisir sur rdv!

F. de La Bastille - 0683877321 - www.spirulineangevine.com



La commune d'Étriché est dotée d'un panneau lumineux (situé face à l'agence postale) ainsi que des panneaux d'affichages à la Mairie, au Porage, au Pont des Boires et au Moulin d'Yvray.

Un bulletin d'information annuel est édité en début d'année.

En dehors de ces outils de communication, notre village possède de nombreux relais d'information.

Site Internet





Étriché se devait de moderniser son site, ce sera chose faite avec l'entrée en service de **son nouveau site en janvier 2021**. N'hésitez pas à vous y référer réqulièrement!

Page Facebook

Étriché possède sa page Facebook : **Mairie Etriche** Suivez l'actualité de notre village et de ses habitants.





Téléchargez l'application IntraMuros sur votre smartphone.

Vous serez ainsi connecté à l'essentiel de votre village en quelques secondes.

L'application comporte, par ailleurs, une fonction très utile : "**Signaler**".

Si vous constatez un dépôt sauvage ou voyez un chien errant par exemple, via cette fonction, vous pouvez prendre une photo, donner une description qui arrivera instantanément à la mairie (avec la géolocalisation du constat).

Cette dernière pourra ainsi rapidement prendre les mesures qui s'imposeront.



Info Lettre

Une infolettre verra le jour début 2021.

Elle permettra d'informer sur :



- La vie du village (baptêmes, mariages, décès,...)
- Les informations utiles (modification ponctuelle d'horaires par exemple)
- Les situations d'urgence (canicule par exemple)
- L'actualité festive, culturelle et sportive.

Si vous souhaitez la recevoir, merci d'en faire la demande auprès du service communication. Communiquez votre adresse mail en écrivant à : communication.etriche@gmail.com



VENTE DIRECTE BIO



E VENDREDI : 14H à 18H (Octobre à Mai) 16h30 à 19h (Juin à Septembre)



Google Le Jardin des Fontenelles 06 20 09 56 69 macueillette.net

06 25 04 60 40

Sortie Etriché chalet en bois Biauverger, route de Tiercé 49330 Etriché



En cas de Déménagement, il faut Penser à :

- ▶ transférer son courrier avec la POSTE : www.laposte.fr
- déclarer sa nouvelle adresse aux divers organismes : www.service-public.fr (sécurité sociale, caisses de retraite, Pôle Emploi, service des impôts, service des cartes grises (SIV), CAF).
- ▶ demander un nouveau contrat de fournitures d'énergie (électricité, gaz)
- ▶ faire le transfert de ligne à son opérateur téléphonique (+ internet)
- contacter la SAUR pour la fourniture d'eau : www.saurclient.fr / 02 44 71 05 50 dépannage 24 h / 24 : 02 44 71 05 58
- ► contacter le SICTOM pour l'élimination des déchets : www.sictomls.fr / 02 41 37 56 89 (containers ordures ménagères et recyclage, composteur, carte d'accès aux déchetteries)
- s'inscrire sur les listes électorales : en mairie ou www.service-public.fr (téléservice)
- ▶ inscrire son ou ses enfants à l'établissement scolaire et / ou péri-scolaire de son choix : (demander un certificat de radiation à l'ancienne école pour l'inscription) :
 - école publique : 02 41 42 85 20école privée : 02 41 42 84 64
 - ► collège public sur CHÂTEAUNEUF/SARTHE : 02 41 96 19 50
 - ► collège privé sur CHÂTEAUNEUF/SARTHE : 02 41 69 88 89
 - cantine: s'adresser à la mairie (mairie.etriche@orange.fr)
 - ▶ péri-scolaire : www.ccals.fr (02 41 27 57 89) ou aps.etriche@ccals.fr





INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN
POUR PERMETTRE LA REALISATION DE VOS PROJETS!
LA MAIRIE EST VOTRE INTERLOCLITEUR



Mathilde POIRIER & Samuel GESTRAUD sont à votre écoute pour vous conseiller et relayer vos questions



aux heures d'ouverture de la mairie

sur rendez-vous

Venez les rencontrer avant toute demande de travaux pour qu'ils puissent :

- ▶ vérifier la faisabilité de votre projet au regard du PLU.
- vous aiguiller sur la procédure adéquate, le bon formulaire à remplir et les pièces à fournir.



LA PROCÉDURE

Une fois votre demande d'autorisation renseignée et les pièces à transmettre collectées,

Déposez vos dossiers à l'accueil de la mairie, validez la complétude du dossier avec Mathilde



SI VOTRE DEMANDE CONCERNE:



Travaux ne générant pas de taxes

- certificat d'urbanisme informatif
- création d'une clôture
- changements ou créations de menuiseries
- construction d'un préqu
- etc.

Travaux générant une taxe à court ou long terme

- certificat d'urbanisme opérationnel
- changement de destination d'une arange
- extension
- construction d'une maison
- construction d'un garage
- construction d'un abri de jardin...



Votre dossier est examiné en commission d'urbanisme qui se réunit une fois par mois.

Nous procédons à la rédaction des arrêtés accordant ou non votre projet.

Les travaux qui créent de la surface de plancher sont instruits par la CCALS

Votre dossier est transmis au service commun de la CCALS qui instruit le dossier et nous transmet en retour les arrêtés correspondants, accordant ou non la réalisation de votre projet.

Il est aussi examiné au niveau de la commission d'urbanisme à titre d'information.

Délais d'instruction : 1 mois



Délais d'instruction : 2 ou 3 mois



UNE FOIS LES TRAVAUX RÉALISÉS

et votre **Déclaration Attestant de l'Achèvement et de Conformité des Travaux** déposée, Samuel Gestraud prendra rendez-vous pour le contrôle des travaux.

CE DOCUMENT (LA DAACT) SERA EXIGÉ PAR LE NOTAIRE POUR LA VENTE DE VOTRE BIEN!

QUEL FORMULAIRE POUR QUELS TRAVAUX?

Quelques exemples

(DP: Déclaration Préalable / PC: Permis de Construire)

Pour un préau, abri de jardin, carport, pergola,...?

- < 5 m² : aucune</p>
- ▶ < 20 m² : DP, en zone U < 40 m²
- > 20 m²: PC, en zone U > 40 m²

Pour une fenêtre de toit, une lucarne ?

▶ DP

Pour une extension (agrandissement d'une maison, garage,...) ?

- ▶ < 5 m² : aucune
- < 20 m² : DP, en zone U < 40 m²</p>
- $> 20 \text{ m}^2$: PC, en zone U > 40 m²

ATTENTION:

si surface globale > 150 m² obligation d'un architecte

Pour une couverture ?

À l'identique : aucune, sinon DP

Pour une facade?

À l'identique : aucune, sinon DP

Construction d'un châssis ou

- < 1.80 m de hauteur : AUCUNE</p>
- ▶ < 4.00 m de hauteur et < 2000 m² : DP
- > 1.80 m de hauteur et > 2000 m² : PC

Pour changer des menuiseries ?

▶ À l'identique : aucune, sinon DP

Pour une ouverture extérieure ?

Création ou modification : DP

Pour une piscine, bassin,...?

- > < 10 m²: aucune
- ▶ < 100 m² : DP
- > 100 m²: PC
- ▶ Piscine couverte : PC

Pour un mur, une clôture, un portail,...?

- Création ou modification DP
- ATTENTION : hauteur différente selon zonage

Le bon réflexe quel que soit votre projet : se renseigner en mairie.



Paroisse Saint Joseph des Basses Vallées

Briollay, Cheffes, Écuillé, Étriché, Montreuil-sur-Loir, Tiercé https://saintjosephdesbassesvallees.diocese49.org

Accueil à la maison paroissiale : 14 rue Basile Gabory, 49125 Tiercé

Contact: Père Denis TOSSER

02 41 42 62 58 - saintiosephdesbassesvallees@amail.com

Mercredi de 10 h à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h sauf vacances scolaires

Horaires des messes :

Samedi soir à 18 h 30 à Étriché (sauf juillet à Écuillé, et août à Montreuil) Dimanche à 10 h 30 à Tiercé Mardi à 11 h 30 à Briollay Mercredi à 9 h 30 à Tiercé (à la maison paroissiale) Jeudi à 11 h 30 à Cheffes Vendredi à 15 h à Tiercé (à l'EHPAD Ste-Anne)



MENUISERIES Neuf & Rénovation

Bois / Alu / PVC / Mixte
Escaliers – Parquets – Portes de garage
Ossature et bardage bois
Cuisine aménagée – Isolation des combles
Isolation par l'extérieur - Portails

06 73 47 64 06 - 02 41 18 89 84

Email: ste.cadeau.patrick@orange.fr

L-D La Brosse 49330 ETRICHE



L'EFFICACITÉ SANS FAUTE

Parce qu'une présentation soignée fait gagner en crédibilité (unge de norque notifende et professionaleme efficae).















Rédaction / Relecture et correction :

- communications internes / externes, présentations (plaquettes commerciales, compte-rendu de réunions, rapports, newsletters, documents administratifs et juridiques, courriels,...),
- site WEB, les réseaux sociaux (INSTAGRAM, LinkedIn, Facebook,...)

Formations individuelles ou collectives en entreprise :

- Savoir écrire un mail professionnel
 - = trucs et astuces pour rédiger des courriels efficaces et sans fautes
- Formation en français

Niveau 1 : les fondamentaux = pour rédiger des écrits simples de tous les jours

Niveau 2 : le perfectionnement = maîtriser les règles les plus complexes de l'orthographe

- Maîtriser les règles de la ponctuation (orthotypographie)
 - = fondamentale pour une meilleure compréhension de vos écrits professionnels



POUR LES PARTICULIERS

Pour les enfants du CP à la fin de 3º :

- Aide aux devoirs et soutien scolaire personnalisé
- Stages de remise à niveau (durant les vacances scolaires)
- Cours de langue française et apprentissage de la lecture (orthographe, grammaire, conjugaison)

POUR LES ADULTES

- Remise à niveau en langue française (orthographe, grammaire, conjugaison)
- Aide à la rédaction de lettre simple, de lettre de motivation, CV. de mails....
- Relecture, correction et mise en forme de vos CV, de mémoires, de rapports de stage et de manuscrits



plusqueparfait.ah@gmail.com - Tél : 06 03 11 88 58 https://plusqueparfait-orthographe.fr Instagram et facebook : plusqueparfait.orthographe



École Alphonse DAUDET (Publique)

6. rue de la Vieille Cure 49330 ÉTRICHÉ

Tél : 02 41 42 85 20

mail: ce.0490645k@ac-nantes.fr

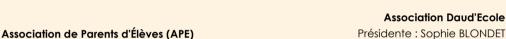
Directrice: Mme Sophie BLONDET

Bloa: http://passerelle.ac-nantes.fr/alphonsedaudet49/

166 élèves - 105 familles

7 classes

11 enseignants - 2 ATSEM



Président: Benjamin HUGUET ape.alphonsedaudet@amail.com

ape-alphonsedaudet.e-monsite.com



Présidente: Sophie BLONDET Tél: 02.41.42.85.20

mail: ce.0490645k@ac-nantes.fr



Organisme de Gestion d'un Établissement Catholique (OGEC)

Président: David Gaudin ogeclestempliers@gmail.com

École Les TEMPLIERS (Privée)

5, rue de la Templerie 49330 ÉTRICHÉ Tél.: 02.41.42.84.64

Directeur: M. Guillaume LEBRUN Blog: ecole-etriche-lestempliers.ec49.info

> 82 élèves - 65 familles 4 classes 7 enseignants - 2 ATSEM

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL)

apel.lestempliers@gmail.com



Restaurant Scolaire

La Gourmandine - 4, sauare de la Mairie

Les enfants scolarisés dans les écoles d'Étriché sont accueillis à la cantine "la Gourmandine" pour la pause méridienne, de 12 h à 13 h 20. L'équipe est composée de 9 personnes.



Pour réserver ou décommander un repas, vous devez :

▶ soit envoyer un mail sur la messagerie suivante : restaurantscolaireetriche@orange.fr

Tout repas non décommandé avant midi, le jour ouvré précédent, sera facturé.

Prévenir :

- ▶ soit le mardi avant midi pour le ieudi
- ▶ soit le vendredi avant midi pour le lundi

En cas de sortie scolaire, vous n'avez pas à prévenir, l'enseignant s'en charge.

Garderie Périscolaire

En attendant le départ pour l'école ou l'arrivée des parents, et tout en respectant le rythme de chacun, sont proposés aux enfants, différents temps d'animation encadrés : activités manuelles ou créatives, colorigaes, jeux de société...

Tarifs*:

- ► En fonction du quotient familial
- ▶ 5 tranches
- ▶ Réduction : 10 % à partir du 3° enfant sur la totalité de la facture
- ▶ Majoration: 25 % pour les familles extérieures à la C.C.A.L.S.

Lieux d'accueil :

► Maison de l'Enfance, 6, square de la Mairie

Horaires d'ouverture :

- ▶ 7 h 15 à 9 h 00
- ▶ 16 h 30 à 19 h 00

Inscriptions:

▶ Par téléphone : 02 41 31 84 20

► Par mail: aps.etriche@ccals.fr

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM est un lieu qui s'adresse à la fois aux parents, aux assistantes maternelles et aux jeunes enfants.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) permet de valoriser la profession d'assistant(e) maternel(le), de coordonner les besoins et les attentes de chacun en matière de mode de garde, mais aussi de favoriser les liens entre familles et professionnels de la petite enfance.

3 Relais d'Assistantes Maternelles sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes Anjou Loir Sarthe :

RAM de Durtal 9 rue Joseph Cugnot 49430 Durtal 02 41 69 52 96

RAM de Seiches-sur-le-Loir 14 rue Henri Régnier 49140 Seiches-sur-le-Loir 02 41 18 05 27

RAM de Tiercé 1 rue Françoise Dolto 49125 Tiercé , 02 41 87 95 84



Pour obtenir des renseignements au sujet d'un accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) sur le territoire et sur les démarches à effectuer, n'hésitez pas à contacter le RAM de votre choix.



Espace Jeunes

Lieu de vie, d'échanges et de découvertes, l'espace jeunes permet aux adolescents de se retrouver et de participer à diverses activités pendant toute l'année et les vacances scolaires.

Ce service répond aussi aux besoins des **10-17 ans** en matière d'information et de prévention grâce aux 5 animateurs référents qui assurent un accueil de proximité dans les communes du territoire.

Une adhésion annuelle est obligatoire pour accéder aux activités non payantes du service jeunesse. Une fois inscrit, le jeune peut se rendre dans tous les espaces jeunes du territoire de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe.

L'espace jeunes est ouvert le mercredi de 14 h à 19 h, il se situe à la salle des sports, 23 rue du Stade.

Contact: 06 80 21 70 10

espacejeunes.etriche@ccals

(1) Espace Jeunes Ccals Etriché





C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Le centre d'action sociale est un établissement public administratif communal. Son action se met en place sur la base d'une réflexion autour du diagnostic social de la commune.

Ceci passe par une étude des besoins en terme de logements sociaux, d'outils d'insertion ou encore d'accompagnements contre la précarité, l'isolement ou encore l'avancée en âge...



Notre CCAS est présidé par Monsieur le maire, David LAGLEYZE et se compose de 10 personnes,

dont 5 élus municipaux :

- ▶ Virginie AUDARD, adjointe aux affaires sociales et CCAS
- ► Samuel GESTRAUD
- ► Line AUGEREAU
- ► Emmanuel CAMUS
- ► Marie-Pierre RIGAUD

Et 5 personnes non élues,

habitantes d'Étriché et représentatives de l'Action Sociale:

- ► Cindy BERTRON
- ► Karine FOUCHFT
- ► Anaïs BROCHERIE
- ► Cindy ROUSSEAU
- ► Mado PARENTEAU





Créée en mai 2010, l'association « VOITUR'ÂGES Loir et Sarthe » est un service de transport solidaire entre les bénévoles (qui conduisent et offrent de leur temps) et les bénéficiaires ayant des difficultés ponctuelles de déplacement.

Motifs:

- rendez-vous médicaux (sauf trajets remboursables par l'assurance maladie)
- démarches administratives.
- ▶ visites familiales, amicales,
- courses....

Entourage indisponible ? L'association apporte une solution ponctuelle. Un service pour les Étrichéens et pour les habitants des 6 communes environnantes : Baracé, Cheffes, Écuillé, Soulaire-et-Bourg, Montreuil-sur-Loir et Tiercé.

Tarif*: adhésion annuelle 3 €/personne + défraiement par le bénéficiaire de 0,40 € / km.

Contact: M. George UHLEN (référent de la commune) 06 78 02 07 51.

Portage de Repas

Le service est ouvert aux personnes âgées mais pas uniquement. Vous pouvez faire une demande après un retour d'hospitalisation par exemple.

Les repas sont préparés en liaison froide, conditionnés en barquettes, il suffit de les réchauffer.

Le coût du repas livré à domicile est de 7.50 €*

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 02 41 42 60 01

ou par mail: communication.etriche@gmail.com





Sourire Part'âgés est une association créée dans le but de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

Une équipe de bénévoles assure des visites de convivialité à leur domicile ou en structure.

Le temps d'un café, d'une promenade au bras, passer le temps à papoter, de rompre la solitude, d'apporter de l'attention, de la convivialité, de l'empathie, de l'écoute.

Vos enfants sont loin, vous vous sentez seul(e), vous avez de moins en moins de visites et les journées vous paraissent longues. Vous connaissez une personne isolée : un parent, un voisin...

Aidons-les à ne pas rester seuls. Prenez contact avec l'association.

Vous êtes retraité(e) ou actif(ve) avec du temps disponible. Vous pouvez rejoindre l'équipe en contactant l'association. Les « cafés sourires », temps d'échanges et de paroles destinés aux bénévoles, sont organisés. Ces rencontres sont régulées par un médecin-gériatre.

L'association couvre 4 communes : Tiercé, Étriché, Baracé & Cheffes,

Contact: 06 38 80 38 84

contact@sourires-partages.com 8. avenue des Érables - 49125 TIERCÉ Référente pour Étriché Maryse Verger 06 29 99 16 52



Solipass

Toujours plus engagée auprès des personnes en recherche d'emploi.

BESOIN D'AIDE? Pour votre jardin, votre maison, avec SOLIPASS,

c'est simple, économique et solidaire.

Portail internet: www.solipass.fr et page Facebook.

Connectez-vous pour découvrir l'actualité et les services proposés.

Siège Social SOLIPASS

14 rue des Peupliers ZA des Landes 49125 TIERCE Tél. 02 41 42 11 85 asso@solipass.ora

Antenne SOLIPASS

2 rue des Fontaines 49330 CHATEAUNEUF SUR SARTHE Tél. 02 41 24 12 43







Communauté de Communes ANJOU - LOIR & SARTHE - (CCALS)



La Communauté de Communes ANJOU LOIR ET SARTHE compte près de 28 000 habitants répartis dans 17 communes. Le nombre de conseillers communautaires qui siègent à l'assemblée est de 43.

Le conseil communautaire se réunit une fois par mois. Pour Étriché, le maire et un conseiller municipal siègent au Conseil Communautaire.

Ensemble des compétences gérées par la Communauté de Communes

- ▶ Petite enfance (crèche, accompagnements des assistantes maternelles...)
- ► Enfance jeunesse périscolaire (accueil de loisirs...)
- ▶ Environnement (gestion milieux aquatiques, préservation des espaces naturels...)
- ► Aménagement du territoire (P.L.U.I.H.)
- ► Gestion des déchets (Sictom)
- ▶ Développement économique (développement des zones d'activité, tourisme...)
- ► Culture et loisirs (bibliothèque, gestion médiathèque et piscine Durtal...)
- ▶ Actions sociales (politique en faveur des seniors, soutien du public en difficulté...)
- ► Assainissement (collectif et non collectif)

178 agents composent la CCALS. Ils traduisent en projets et en actions les décisions des élus et sont au service du territoire et de ses habitants.

103, rue Charles Darwin - 49125 TIERCÉ - 02 41 37 56 89 www.ccals.fr

► FRANCE SERVICES (ex MSAP - Maison des Services Au Public) :

Lieu d'information, d'orientation, d'accompagnement pour les démarches de la vie quotidienne et pour tout public.

Siège: Durtal 02 41 96 10 40 mspdurtal@ccals.fr

Antenne: Seiches 02 41 27 23 75 mspseiches@ccals.fr

▶ Le PIJ (Point Information Jeunesse):

Ouverture courant janvier 2021, à l'antenne de la CCALS de Seiches-sur-le-Loir, au sein des locaux de France Services (ex MSAP, Maison de Services Au Public).



La bibliothèque d'Étriché, située à l'Harmonia, 51, rue du Patisseau vous accueille le samedi de 10 h 30 à 12 h 15.

Plus de 3 000 ouvrages sont disponibles sur place (romans jeunesse et adulte, documentations, BD, mangas, fonds local,...) et de nombreux autres auprès des différentes bibliothèques du réseau de

bibliothèque Anjou Loir et Sarthe (www.bib-ccals.net).

Vous pouvez emprunter 5 livres dont une nouveauté pour une durée de 3 semaines. Pour cela, il vous suffit de venir vous inscrire. Cette inscription coûte 6 € par an pour un adulte. Elle est gratuite pour tous lecteurs de moins de 18 ans et pour les assistantes maternelles (sur justificatif).

Tout au long de l'année, les classes des écoles sont accueillies. Des animations sont proposées par les bénévoles (heure du conte, exposition,...) ainsi que par le réseau de bibliothèque (en avril 2021).

Nous pouvons aussi organiser des portages de livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.

La gestion de cette bibliothèque est assurée par une équipe de 12 bénévoles et un bibliothécaire professionnel.

N'hésitez pas à nous rejoindre!

Contacts

BIBLIOTHÈQUE 02 52 75 03 93 aux heures d'ouverture

bibliotheque.etriche@gmail.com

Anne BIDAULT 06 84 75 69 83

Frédéric CATREVAUX 02 41 34 28 09

frederic.catrevaux@ccals.fr

La cabi'livres, située place de l'église, est destinée à tous et c'est gratuit.

Son objectif est de favoriser les échanges et d'encourager le plaisir de la lecture sur un principe de civisme et de partage.

Mode d'emploi :

- ▶ Je prends un livre et je peux en déposer un ou deux, trois maximum.
- ▶ Je prends soin du livre que j'emprunte.
- ▶ Ce lieu n'est pas un dépôt pour me débarrasser de mes livres.

Prenez en soin!



Cabi' Livres



Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Les déchets sont gérés par le SICTOM.

Ce service est situé au 103 rue Charles Darwin 49125 TIERCE. Il est joignable au 02 41 37 56 89 ou **www.sictomls.fr.**

Le site internet permet de retrouver :

- les points de collecte volontaire :
 - ▶ déchetterie
 - ▶ verre
 - ordures ménagères et recyclables
 - borne textile
- les bonnes pratiques pour une bonne collecte : les erreurs à éviter, les bons gestes à adopter,
- les astuces pour réduire ses déchets (composteur à demander à votre SICTOM)
- les formulaires de renseignements (commande de bacs, carte déchetterie,...)
- le paiement en ligne de vos factures.





Les conteneurs gris sont destinés aux ordures ménagères. Les conteneurs jaunes sont destinés aux ordures recyclables.

Vous pouvez les commander auprès du SICTOM (par téléphone ou site internet), plusieurs dotations possibles :

▶ 120 litres

▶ 240 litres

▶ 360 litres

Le calendrier de collecte est disponible sur le site,

chaque jour de collecte étant fonction du lieu de résidence.

Les collectes d'ordures ménagères et recyclables ont lieu tous les 15 jours.

Déchetteries

4 déchetteries (Châteauneuf-sur-Sarthe, Durtal, Seiches-sur-le-Loir et Tiercé) sont accessibles à l'aide de la carte remise par le SICTOM (à commander sur le site ou par téléphone) :

- ▶ 1re demande (gratuit) *
- renouvellement (facturé 5 €) *

Concerne:

- encombrants,
- ▶ déchets verts,
- gravats,
- produits toxiques,
- ▶ ferrailles.
- etc.

Horaires de collecte volontaire :

lundi et samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 18 h 30

du mardi au vendredi : 14 h 00 - 18 h 30

(fermeture à 18 h du 1^{er} novembre au 29 février)

Collecte amiante *:

les samedis matin en déchetterie, inscription 15 jours à l'avance, dans la limite des places disponibles, (consultez les dates de collecte sur www.sictomls.fr).

MémoTRI

Conteneurjaune

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT!

TOUS LES PAPIERS

(papiers, journaux, magazines, publicités, enveloppes, catalogues...)



LES CARTONS D'EMBALLAGE ET BRIQUES ALIMENTAIRES

(boîtes, suremballages, cartonnettes...)



LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

(boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, aérosols, couvercles...)



LES EMBALLAGES EN PLASTIOUE

(bouteilles, flacons, bidons, films, sacs, sachets, pots alimentaires et cosmétiques, barquettes en plastique et en polystyrène...)

EN VRAC

(PAS DANS

UN SAC)





vos conteneurs,

la veille du jour

de collecte,ouverture ducouvercle côté rue

Les bons conseils

Vous pouvez aplatir vos bouteilles et briques alimentaires pour gagner de la place. Inutile de laver vos emballages, il suffit seulement de bien les vider, sans les imbriquer.

Conteneur ordures ménagères

LES PAPIERS EN CONTACT AVEC DES ALIMENTS OU SALIS

(serviettes, nappes, mouchoirs, tapisserie...)



LA VAISSELLE CASSÉE

(faïence, porcelaine...



LA VAISSELLE JETABLE

(couverts, gobelets en plastique...)



LES OBJETS EN PLASTIQUE

(cintres, jouets, brosses à dents, rasoirs...)





DÉPOSER

DANS UN

SACBIEN

En cas de doute...

Préférez toujours jeter le déchet dans votre conteneur ordures ménagères.

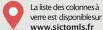


Colonne à verre

LES BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS EN VERRE







Composteur

Épluchures, marcde café, sachets de thé, coquilles d'œuf, restes alimentaires, essuietout, déchets verts du jardin...





Retrouvez le guide interactif du tri et plus d'infos sur la collecte des déchets sur

www.sictomls.fr

Un français consomme environ 300 g/an de papier cadeau. À l'échelle du pays, cela représente 20 000 tonnes de papier cadeau. Or, le papier cadeau industriel n'est bien souvent pas recyclable, car plastifié et coloré par le biais de produits chimiques, idem pour nœuds et bolduc. Préférez donc toujours un papier cadeau non plastifié et sans paillette, type papier kraft, ainsi qu'une ficelle naturelle pour le nœud.

Pour aller plus loin, **il existe une technique originale pour emballer tous vos cadeaux avec du tissu : le Furoshiki**, une tradition japonaise qui saura vous surprendre et ajouter de la couleur.

Il existe différentes techniques que vous pourrez retrouver sur internet.

Mémo COLLECTE

Les erreurs à éviter pour une collecte optimisée

LE CONTENEUR TROP LOIN DE LA ROUTE



LE SAC DÉBORDANT, LE COUVERCLE DOIT ÊTRE FERMÉ



LE CONTENEUR POSITIONNÉ À L'ENVERS



LE SAC POSÉ À CÔTÉ



LE CONTENEUR COLLÉ À UN MUR





LE CONTENEUR TROP PROCHE D'UN OBSTACLE (POTEAU. ARBRE, VÉHICULE...)



LES CONTENEURS JAUNES



LA LANIÈRE OU LE SAC **OUI DÉPASSE DU CONTENEUR**



DU CONTENEUR



LE SAC OU TOUT AUTRE OBIET POSÉ SUR LE COUVERCLE DU CONTENEUR



Pour votre sécurité

Merci de ne pas vous approcher du bras de collecte automatisé lorsqu'il est en mouvement.

Les bons gestes à adopter



- · Respectez le marquage au sol (lorsqu'il est présent)
- Déposez des sacs bien fermés dans le conteneur ordures ménagères
- Présentez vos conteneurs ouverture du couvercle côté rue XII 3

• Veillezàbien fermer le couvercle (sans

tasser)

- Alignez les conteneurs par couleur en cas de regroupement
- Sortez vos conteneurs la veille du jour de collecte

iaune



www.sictomls.fr

+ d'infos sur le tri et la collecte des déchets au 02 41 37 56 89







Avant la collecte: N'oubliez pas de sortir vos conteneurs la veille du passage du camion.

Après la collecte: Pour ne pas encombrer les trottoirs et gêner la circulation des piétons ou véhicules, les conteneurs ne doivent en aucun cas rester à demeure sur la voie publique. Chacun doit donc veiller à rentrer ses conteneurs au sein de sa propriété, au plus tôt après la collecte des déchets.



Nous savons tous aujourd'hui que l'eau est un bien précieux et rare, adoptons tous les bonnes attitudes :

Arrosage du jardin :

- Arroser raisonnablement, grâce au paillage, aux heures adaptées, tôt le matin et tard le soir.
- ► Récupérer l'eau de pluie.
- ▶ Choisir des variétés résistantes aux chaleurs et demandant peu d'eau.

Eau potable:

- ▶ Équiper ses WC en chasse d'eau à 2 capacités.
- ▶ Pourquoi pas des toilettes sèches ?

Vaisselle :

- ▶ Ne pas prélaver avant le lave-vaisselle.
- L'eau de rinçage des légumes peut servir à l'arrosage des plantes.

Supprimer les fuites aux robinets et aux chasses d'eau.

Usage nettoyage haute pression :

privilégier l'eau de pluie et hors période de pluie.

Prélèvement d'eau en rivière soumis à autorisation de la police de l'eau.

Respecter les réglementations sur les rejets d'eaux usées (assainissement individuel)

Produits chimiques à proscrire dans les eaux usées :

- ▶ Proscrire les rejets de médicaments (retour en pharmacie),
- ▶ Produits phytosanitaires et chimiques (collecte en déchetterie)

Piscines:

- Pas de vidange de piscine dans les eaux pluviales.
- Remplissage des piscines soumis à règlementation.



Que faire en cas de Crise Majeure



Étriché est une commune exposée au risque d'inondation, plus particulièrement au Pont des Boires et au Moulin d'Ivray. Elles sont généralement provoquées par le débordement de la Sarthe lorsque se conjuguent fortes pluies et sols saturés. Elles peuvent toucher les zones habitées, mais sont généralement prévisibles plus de 24 h à l'avance.

- ➤ Surélever les meubles
- Obturer les ouvertures basses, sauf en cas de crue importante
- ► Couper l'eau, l'électricité, le gaz et le chauffage
- ▶ Ne pas s'engager dans une zone inondée
- ▶ Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- ▶ Ne pas consommer l'eau du robinet
- ► Ne pas téléphoner inutilement
- ► En cas d'évacuation, préparer le strict minimum
- ► Prendre des photos pour l'assurance

Site internet: vigicrues.gouv.fr



Météo-France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24 heures à venir (envoi de sms).



- ▶ Rentrer tout objet susceptible de s'envoler
- ► S'informer
- ▶ Se mettre à l'abri, fermer portes, fenêtres et volets
- ► Écouter la radio
- ▶ S'écarter de toute structure métallique
- ▶ Ne pas s'abriter sous un arbre
- ► En l'absence d'abri, se pelotonner au sol
- Débrancher le câble d'antenne et l'alimentation électrique du téléviseur
- ▶ Ne pas utiliser le téléphone fixe

Site internet: meteofrance.com

SAMU: 15

POMPIERS: 18 ou 112



Que votre habitation soit située dans une voie publique ou privée, que vous soyez propriétaire ou locataire de votre logement, vous êtes responsable de votre devant de porte (article 1384 du code civil repris dans l'arrêté municipal du 8 janvier 1901). Vous devez donc, entre autres, déneiger ou saler le trottoir devant chez vous.

- Limiter les efforts physiques
- ▶ Ne pas partir sans avoir écouté la météo
- ▶ Signaler toute personne sans abri et appeler le 115
- Prévoir des temps de trajet plus longs
- ▶ Utiliser de préférence les transports en commun
- ▶ Se renseigner sur les conditions de circulation routière

Sites internet: gouvernement.fr/risques/grand-froid

meteofrance.com

SAMU: 15



La mairie a mis en place un registre nominatif communal, recensant les personnes vulnérables,

pour être en mesure de leur apporter conseil et assistance en cas de fortes chaleurs. Les personnes pouvant figurer sur le registre sont les personnes de 65 ans ou plus, les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap.

anicule

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, si vous souhaitez paraître sur ce registre, ou y faire inscrire un proche.

- ▶ Boire beaucoup d'eau
- ▶ Ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- ► Ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Prendre des nouvelles de son entourage régulièrement

Site internet: gouvernement.fr/risques/canicule

SAMU: 15

POMPIERS: 18 ou 112



se déclinent en deux types de phénomène : l'éboulement de terrain et le retrait-gonflement d'argile.



Étriché fait partie des communes soumises à un faible aléa.

- ▶ Évacuer au plus vite latéralement les lieux ou les bâtiments
- ► Ne pas revenir sur vos pas
- ▶ Ne pas rentrer dans un bâtiment endommagé
- ▶ Prévenir les autorités
- ➤ Se mettre à l'abri dans l'angle d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous une table solide et s'éloigner des fenêtres
- ▶ Ne pas faire de flamme

▶ En voiture, s'arrêter à distance des constructions et des poteaux,

ne pas descendre avant la fin des secousses

Site internet: https://www.georisques.gouv.fr

SAMU: 15

POMPIERS: 18 ou 112

Transport de Matières Dangereuses Le pipeline longe la commune d'Étriché au niveau du Porage. Le pipeline est un oléoduc dédié au transport d'hydrocarbure. C'est le moyen le plus sûr de transporter

ce type de produit sur de longues distances. Il existe cependant des risques réels au cas où des travaux l'endommageraient. La perforation ou l'écrasement du pipeline peut provoquer une fuite avec des risques d'incendie, explosion ou pollution.

▶ Signaler toute anomalie observée à proximité du pipeline

POMPIERS: 18 ou 112 Pipeline: 0 800 03 50 07



Ce risque concerne les incidences d'un déraillement.

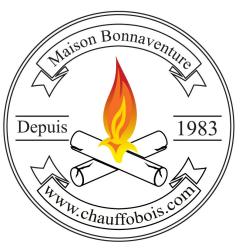
Une sensibilisation et des mesures ont été réfléchies avec les directeurs d'école, la Communauté de Communes et la Gendarmerie.

Д lerte

 Δ ttentats

En cas d'évènement majeur, n'oubliez pas d'informer vos proches afin d'éviter les inquiétudes.

www.chauffobois.com



02 41 42 11 37 49125 Tiercé

Bois de chauffage Granulés de bois Bûches compréssées Paillage Terreau - Compost Ganivelles - Piquets Traverses paysagères



Faisons appel à notre civisme et à notre courtoisie.

Règles de Bonne Harmonie

Entretenez la convivialité.
Privilégiez le dialogue et la communication.
Restez conciliant en toutes circonstances.
Favorisez les échanges de services, de solidarités.





La vie en communauté suppose une tolérance entre voisins. Les conflits ne sont pas une fatalité et des moyens de prévention existent. Commencez par informer votre voisin de la gêne qu'il provoque.

De Manière Générale, demandez-vous :

Le problème se pose-t-il souvent ?

Suis-je le seul à être embêté ou d'autres voisins ont-ils le même problème ? Exprimez-vous calmement.

Conviez votre voisin à venir chez vous pour juger par lui-même.

Décidez ensemble des solutions de bon sens.



Pensez à la Fête des Voisins!



Le bourg et les hameaux sont des espaces de vie.

Respectons le code de la route.

La vitesse est limitée à 50 km/h en zone urbaine, mais peut l'être à 30.

Respectez les emplacements de stationnements et ne vous garez pas sur les trottoirs.

Ce que l'on risque : une contravention allant jusqu'à 135 € *.





Nous sommes tous, chacun à notre niveau, des acteurs de notre environnement urbain. L'espace public est un bien commun, chaque habitant doit contribuer à sa propreté.

Dans les Jardins et Espaces Verts, veillez à :

Ne pas troubler la tranquillité, la décence et l'ordre public, Ne pas endommager les fleurs et massifs fleuris, les bancs et de manière générale, tous les biens et équipements publics,



Ne pas répandre les détritus (papiers, mégots de cigarettes, chewing-gum, etc.), Respecter les aires de jeux pour enfants, ne pas monopoliser les jeux, chacun y a droit!

Certains bruits intempestifs peuvent gêner la vie quotidienne de jour comme de nuit.

Tout bruit excessif peut être sanctionné quelle que soit l'heure.

Ce que l'on risque :

Le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne. Les amendes sont identiques, de 68 à 450 € *.



Bruits de jardinage et de bricolage

Évitez les dimanches et jours fériés pour réaliser vos travaux.



Arrêté Préfectoral du 12 avril 2018

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Ce que l'on risque :

En dehors de ces horaires, une infraction pour tapage est passible d'une contravention de 3° classe.

Bruits de véhicules à moteur

Tout scooter et cyclomoteur doit être équipé d'un échappement homologué et en bon état.

Ce que l'on risque : une amende de $45 \in *$.

Alarmes

Les alarmes sonores, destinées à protéger les locaux ou les véhicules, doivent être installées et réglées pour se déclencher uniquement en cas d'effraction.

Les propriétaires ou utilisateurs peuvent être sanctionnés en cas de fonctionnements répétés et intempestifs.



Le plaisir que l'on peut prendre à se promener dans les jardins et espaces verts ou simplement à marcher sur les trottoirs, peut vite être gâché par un slalom entre les déjections canines. Ces nuisances peuvent être résolues par des solutions simples et un peu de civisme.

En toutes circonstances, le propriétaire est responsable de son animal. Il est expressément interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, sans maître ou gardien.

Tout chien trouvé sera immédiatement saisi et mis au chenil. Un montant forfaitaire de 30 € * pour remboursement des frais occasionnés sera exigé.

Pour bien vivre avec nos amies les bêtes, pensez à :

Ramassez les déjections de votre animal en vous munissant d'un sac avant d'aller le promener.

Lors de votre promenade, tenez votre animal en laisse.

Faire identifier et vacciner vos animaux est obligatoire.

Déclarez en mairie votre chien de garde ou de défense de 2° catégorie.

Ce que l'on risque : une amende allant jusqu'à 750 € *.



Thérapeute Relaxologue

Conseillère en relations humaines

Massage énergétique

LE PORAGE - 2 Allée de la Forge 49330 Étriché

vbrilleaud@gmail.com

07 83 34 66 79

www.vbrilleaud.com



Les enfants et les collégiens qui empruntent le car ou le train pour se rendre à leur établissement scolaire doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin d'assurer leur sécurité :

- ▶ mettre un gilet réfléchissant
- rester visibles des véhicules
- ▶ attendre le bus en retrait de la voie de circulation
- avoir une lampe de poche

CI LES VOISINS SONT VIGILANTS



Vigilance Citoyenne

Face aux incivilités et cambriolages, ce dispositif encourage les habitants à adopter une attitude solidaire et vigilante en signalant à la Mairie ou à la gendarmerie tout fait qui semble anormal ou inquiétant.

Il permet de renforcer la tranquillité des habitants et d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance.

En signalant tout simplement les incivilités constatées, nous pourrions établir un maillage sur toute la commune et permettre ainsi à chacun de vivre sereinement.

Les logos mis en place aux entrées de notre village semblent également diminuer notablement la délinquance itinérante.

Une participation citoyenne facile à assumer pour la sécurité de tous.

Si cela vous semble important, faites-vous connaître, vous rejoindrez le groupe des 13 référents actuels.





LE FRELON ASIATIQUE TRÈS AGRESSIF EST UN FLÉAU, NOTAMMENT POUR NOS ABEILLES.

NOUS DEVONS TOUS ÊTRE PARTICULIÈREMENT VIGILANTS CAR LES COLONIES GAGNENT DU TERRAIN.

Les températures de plus en plus clémentes constituent un facteur aggravant.

Notre commune est particulièrement impactée.

Il est important d'être vigilant, particulièrement à l'automne et en hiver, afin de limiter sa propagation.

IL EST IMPORTANT D'OUVRIR LES YEUX ET DE REGARDER :

- arbres souvent à grande, voire très grande hauteur,
- à ras du sol
- à hauteur d'homme
- ▶ sous les rives de toitures
- ► tas de bois
- cabanon de jardin
- parpaing
- ▶ bétonnière
- ▶ niche à chien
- salon de iardin
- ▶ ..



ET DE SIGNALER EN MAIRIE TOUTE NOUVELLE DÉCOUVERTE DE NID.

Bien que le nid secondaire se dépeuple à l'automne, les jeunes reines nées en septembre/ octobre (de l'ordre d'une dizaine, voire plus) se dispersent à ce moment-là et accentuent ainsi la colonisation du secteur. Chacune d'elle va fonder un nouveau petit nid, dit primaire. (A noter que certaines d'entre elles peuvent rester dans l'ancien nid et y passer l'hiver avant de migrer en début de printemps pour construire le nid secondaire, d'où l'intérêt de détruire les nids découverts à l'automne). Pour cela, chacun doit avoir l'œil pour repérer chez lui ce type de nid primaire afin de le détruire aussitôt (un petit coup de bombe insecticide suffit). Chaque nid primaire ainsi détruit sera un gros nid secondaire en moins par la suite. Ceci est très important!

Ces petits nids primaires sont approximativement de la grosseur d'une balle de tennis et ouverts en dessous. On les trouve dans les abris.

Destruction: les nids sont d'abord impactés par un biocide avec utilisation de perches pour atteindre la colonie. Ils sont descendus quelques jours après.

La mairie dispose d'une liste de spécialistes pouvant détruire les nids difficiles d'accès.

Révéle la femme sereine et confiante qui est en toi pour vivre une vie épanouie et riche de sens



Stress, colère, angoisse, tristesse, doutes... Tu n'en peux plus de te sentir DEPASSEE PAR TES EMOTIONS et ses conséquences sur ton moral et ton corps

Tu veux cesser de CULPABILISER de tes réactions émotionnelles que tu ne maîtrises pas et qui entachent tes relations

Tu veux mettre fin à cette FRUSTRATION intérieure qui t'empêche de te sentir alignée



Retrouve la sérénité grâce à des techniques énergétiques douces et au développement personnel

Héloïse Margand



COACH INTUITIVE EN GESTION ÉMOTIONNELLE BIENVEILLANTE

SOIN ÉNERGÉTIQUE COCOON ET RELAXANT



DEUX ESPACES SANTÉ BIEN-ÊTRE POUR UNE OFFRE DIVERSIFIÉE
AFIN DE POUVOIR ACCÉDER À DES SOINS MÉDICAUX
ET DES APPROCHES THÉRAPEUTHIQUES ET / OU DE BIEN-ÊTRE COMPI ÉMENTAIRES.



Espace Santé HARMONIA

5B, rue du Patisseau

Praticienne Shiatsu et Marma

Appelée QI en Chine, KI au Japon, Prana en sanskrit - Inde: L'énergie... "souffle" de Vie. Cette force vitale qui permet le mouvement, la transformation et l'évolution.

Maryvonne GABET

sur rendez-vous, du lundi au samedi 06 29 95 85 34 https://www.zen-equilibre.org



nfirmières

Soins à la permanence sur rendez-vous de 7 h 45 à 8 h 15 et de 11 h 30 à 12 h Soins à domicile sur rendez-vous également

> Tél: 02 41 42 64 91 www.soins-sante49.fr

Psychologue, Psychothérapeute

Consultation les mercredis et vendredis

Estelle BRECHETFAU-DURIU

sur rendez-vous Tél : 06 76 52 15 22

Praticienne Reïki

Le Reiki est une technique de soin énergétique japonaise très douce, qui se pratique par imposition des mains. Il s'adresse à tous, quels que soient l'âge et la condition physique, pour apporter relaxation, renforcement du système immunitaire, pour soulager la fatigue et mieux gérer la douleur, réguler les émotions et développer l'estime de soi.

Héloïse MARGAND

sur rendez-vous www.heloisemargand.fr Tél: 07 50 87 74 47



Espace Santé 2

21, rue du Stade

Psychomotricienne

Le soin en psychomotricité s'effectue sur prescription médicale.

Il s'adresse aussi bien au bébé qu'à l'enfant, l'adolescent, l'adulte ou la personne âgée lorsque ceux-ci rencontrent des troubles psychomoteurs, des difficultés sur le plan tonico-émotionnel, relationnel, des apprentissages ou bien même de l'autonomie.

Ce soin s'appuie sur des mises en jeu corporelles adaptées à chaque patient et chaque trouble, et a pour visée d'accompagner la personne vers une meilleure aisance psychocorporelle.

Chez l'enfant, la thérapie est mise en place après un bilan psychomoteur.

Anne MESLET psychomotricienne DE

Consultation du lundi au vendredi sur rendez-vous meslet.psychomot@gmail.com

Tél: 06 33 88 42 27

Défibrilateurs façades Mairie & salle des Sports

Deux défibrillateurs sont installés en accès libre à Étriché

- ► En facade du bâtiment Mairie
- ► En façade de la salle des sports



Un dispositif qui permet à chacun d'entre nous de sauver des vies.



En cas d'urgence, les bons gestes à observer sont les suivants :

- ▶ Alerter soit les pompiers (18 ou 112) soit le SAMU (15)
- ▶ Masser. Les massages cardiagues sont nécessaires.
- ▶ Poser l'appareil. Les valises sont prêtes à l'emploi dans les boîtiers.



PLUSIEURS SALLES SONT DISPONIBLES À LA LOCATION CONVENANT AUX REPAS, VIN D'HONNEUR, SOIRÉE DANSANTE, EXPOSITION, RÉUNION, RÉPÉTITIONS, THÉÂTRE, CONCERT, CHORALES.



Salle de l'Alerte

1, place de l'abbé Humeau

CAPACITÉ

Grande salle (235 m²) : 180 à 200 personnes Petite salle (126 m²) : 80 à 100 personnes Bar + Hall (70 m²) Terrasse - Parc Possibilité de louer tout ou partie

MATÉRIELS

129 tables (109 rectangulaires - 20 rondes) 324 chaises Piano, Sonorisation

HALL: Bar, Réfrigérateur, Vestiaire

DEUX SCÈNES

Grande salle: 17 m² Longueur 5 m Largeur 3,60 m

Petite salle : 54 m² Longueur 7,80 m Largeur 7 m

CUISINE

Lave-vaisselle Four et feux gaz, Armoires chauffantes Congélateur Réfrigérateur



RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS MAIRIE D'ÉTRICHÉ

02 41 42 60 01

mairie.etriche@orange.fr

www.etriche49.fr



Salle de l'Harmonia

5A, rue du Patisseau

CAPACITÉ

30 personnes

MATÉRIFIS

tables rondes - chaises - Kitchenette - micro-ondes

DESTINATIONS

animations, réunions

Salle de la Gourmandine

4 sauare de la Mairie

Salle du restaurant scolaire, entièrement vitrée, permettant un accès à une cour fermée, elle vous permet d'offrir un cadre agréable à votre manifestation.

Location à la journée de 9 h à 22 h

CAPACITÉ: 70 personnes

MATÉRIELS: tables - chaises - évier - réfrigérateur

DESTINATIONS: vins d'honneur, réunions, animations, séminaires







LA BRULERIE DE LA MAINE - ZA du Perray - 49330 Etriché CÉLINE FOURREAU & ANTOINE PERIBOIS 02 41 69 73 84 - 06 09 22 61 81 bruleriemaine@hotmail.fr - www.bruleriedelamaine.fr





Gare d'Étriché-Châteauneuf

ÉTRICHÉ-CHÂTEAUNEUF vers ANGERS :

- ▶ 7 TFR du lundi au vendredi
- ▶ 3 TFR le samedi
- ▶ 2 TER le dimanche et jours fériés

ÉTRICHÉ-CHÂTEAUNEUF vers LE MANS :

- ▶ 8 TFR du lundi au vendredi
- ▶ 3 TFR le samedi
- ▶ 1 TER le dimanche et jours fériés



Plus d'informations :

- ▶ sncf.com/fr ou téléchargez l'appli SNCF
- paysdelaloire.ter.sncf.com
- pour vos réservations : www.oui.sncf
- ▶ par téléphone : 0 800 584 260
- en gares SNCF

La Gare dispose de :

- ► Parking voitures
- ► Abris vélo

Aléop

Pour vous déplacer en Pays de la Loire,

la Région met à votre disposition plusieurs modes de transport : le train avec les TER, mais aussi le car, pour les transports interurbains, les transports scolaires et les lianes régulières régionales, le transport à la demande.

Pour vous rendre au travail, à l'école ou partir en week-end et plus, la Région assure cette offre de transport dans ses cinq départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée).



Les transports scolaires permettent aux élèves de se rendre de leur domicile à leur école. Le point de rassemblement principal s'effectue sur le parking de la salle de l'Alerte et les autres points sont définis en fonction du nombre d'élèves du quartier.

Contacts: 02 41 22 72 95

aleop.paysdelaloire.fr

Adresse physique:

73 rue Saint Aubin - 49000 ANGERS

COVOITURAGE

Adresse postale: Aléop

Antenne régionale du Maine et Loire

CS 60046

49055 ANGERS Cedex 02

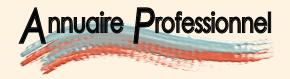
Aire de Covoiturage

Une aire de covoiturage est référencée par le Département de Maine-et-Loire, au **Porage.** Elle se situe au niveau du giratoire des routes départementales 52 et 859 et contient 25 places. Site du département :

www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/routes-departementales/covoiturage

CARTE DES LIGNES RÉGIONALES DE TRANSPORT DES PAYS DE LA LOIRE







Alimentaire

Biau Verger (vente directe de pommes Bio)
445 Route de Tiercé
06 25 04 60 40 / Ibv@macueillette.net
macueillette.net

Brûlerie de la Maine (artisan torréfacteur) ZA de Perray - 1 rue de la Diligence 02 41 69 73 84 / bruleriemaine@hotmail.fr

m bruleriedelamaine.fr

Le Jardin des Fontenelles (maraîcher Bio)
185 impasse des Fontenelles
06 20 09 56 69 / saphiermaraichage@amail.c

06 20 09 56 69 / sgohiermaraichage@gmail.com

le-jardin-des-fontenelles.business.site

Scea de Launay - (verger pommes)
1320 route de Daumeray
02 41 69 84 39 / sceadelaunay@orange.fr

Verger Champ Fleuri (noix Bio)
15 route de Seiches
07 81 46 31 82 / gautreau@orange.fr
paulgautreau.fr



Artisans / Bâtiments

ABPM – Anjou Bâtiment Plâtrerie Menuiserie
145 chemin de la Furgeonnière
06 87 13 16 49 / abpm.brunopecot@orange.fr

brunopecot.com

AcB - (artisan menuiserie)
1040 route de Châteauneuf
02 41 42 64 66 / bop@acb-construction.fr

@ acb-constructions.fr

ABLM Menuiserie

11, rue Charles de Gaulle 06 03 40 17 96 / ablm.menuiserie@gmail.com

ABLM Menuiserie

Les Carreleurs Angevins

12 route de la Gare 06 35 14 58 16 / courbalayfred@hotmail.com

Dainvaux Rénov'Anjou

440 impasse de la Gare 02 41 69 85 94 / contact@dainvaux-renovanjou.fr

www.dainvaux-renovanjou.fr

Décora (Peinture) 4 rue du Pont des Boires

4 rue du Pont des Boires 02 41 69 48 02 / noireuxrousseau@wanadoo.fr

Madelin Couverture

8 rue du Stade 07 84 34 93 09/madelincouverture@gmail.com Madelin Couverture

MBS (maçonnerie) 7 rue de la Garenne 06 23 35 89 52 / m.b.s@orange.fr

Menuiserie Cadeau

125 chemin de la Brosse 02 41 18 89 84 / 06 73 47 64 06 ste.cadeau.patrick@orange.fr

menuiserie-cadeau-angers.fr

Sas Jugé (Travaux publics)
130 chemin du Davier
02 41 42 65 68 / sasjuge@groupe-juge.fr
groupe-juge.com

Select' Renov (artisan menuiserie)
2 rue de la Malle Poste - ZA de Perray
02 41 41 97 35 / Bidault49@orange.fr

selectrenovation.fr

8 `





Artisans / Commercants

Anjou rajet (location automobile avec chauffeur) 19 route du Porage 06 24 05 61 11 / contact@anjoutrajet.com anjoutrajet.com

Art des Villes et des Champs Bureau (paysagiste, bureau d'études)

2 lotissement de la Garenne 07 89 79 42 49 / m.ripoche@arts-villes-et-champs.fr

arts-villes-et-champs.fr

Concept Marbre (monuments funéraires) ZA de Perray 02 52 60 31 73 / c.rousseau@conceptmarbre.fr conceptmarbre.fr

Essentiel Jardin

1 impasse Grosbois Le Pont des Boires 06 41 59 75 61 / essentieljardin@gmail.com

Essentiel jardin

Garage Delepine Moulin Services

6, rue de la Malle Poste - ZA de Perray 02 41 42 14 88 / garage.delepine@yahoo.fr

Oms Délépine Moulin

Hammelmann (commerce de gros) 5 rue de la Diligence - ZA de Perray 02 41 37 14 83 / claudie.legal@hammelmann.fr

hammelmann.com

Volume Coiffure

22 place de l'Eglise 02 41 42 69 10 / luciepriou@orange.fr



Culture / Loisirs

Cours de Piano - Solfège

Marie-Laure CHANET Étriché

06 67 60 87 63 / chanet.contact@orange.fr marielaurechanet-pianiste.fr

Ecurie Mon Plaisir (commerce chevaux / poneys)

Camille DECLERCK Route de Tiercé

06 30 84 18 64 / camille.declerck@orange.fr

Enluminure & Calligraphie Latine Médiévale Céline UHLEN

Le Moulin d'Ivray 06 72 30 39 18 / celine_49@orange.fr

Jul' Hyppos (poney club)
Julie BROVELLI

3400 route du Porage

06 22 94 83 43 / ecuriejulhyppos@hotmail.fr

ecurie-julhyppos.fr

Plus Que Parfait (formatrice en français) Angélique HUYGHE

7 chemin des Esnaudières - Le Pont des Boires 06 03 11 88 58 / plusqueparfait.ah@gmail.com

plusqueparfait-orthographe.fr

Photographe - Vidéaste

Doriane LETEXIER 130 impasse de la Gare 07 70 59 95 00 / doriane.letexier@gmail.fr ttp://hanslucas.com/dletexier/photo

Opaline Production (réalisation, montage de films)
Sarah LAGLEYZE

220 impasse des Fontenelles

06 23 31 21 32 / opalineprod@hotmail.com

opalineprod.myportfolio.com





Médias

Correspondante au Courrier de l'Ouest Laura MADELAIN 06 84 74 77 92 / laura.madelain@yahoo.fr



Santé / Bien-Être

nfirmières

Espace santé l'Harmonia 5B rue du Patisseau 02 41 42 64 91 / csi-tierce@soins-santé49.fr

Nath Anima (Zoothérapie, Sylvothérapie Reiki, Soins Naturels et Bio Conseils Animaux) Sylvie KAEUFFER 2540 route de Ferrière 06 70 67 34 18 / nathanima@orange.fr www.nathanima.fr

Praticienne Reïki

Héloïse MARGAND Espace santé l'Harmonia 5B rue du Patisseau 07 50 87 74 47 / heloise.margand@gmail.fr

www.heloisemargand.fr

🐧 Héloïse Margand - praticienne Reiki

Praticienne Shiatsu traditionnel

Maryvonne GABET
Espace santé l'Harmonia
5B rue du Patisseau
06 29 95 85 34/ maryvonne.gabet@yahoo.fr

maryvonnegabet.wixsite.com/shiatsuMaryvonne Gabet - Shiatsu et Marma

Psychologue - Psychothérapeute

Éstelle DURILI Espace santé l'Harmonia 5B rue du Patisseau 06 76 52 15 22 / ebdurili@orange.fr

Psychomotricienne

Anne MESLET
Espace santé Salle des Sports
21 rue du Stade
06 33 88 42 27 / meslet.psychomot@gmail.com

Thérapeute Relaxologue / Massage Énergétique

Valérie BRILLEAUD Le Porage - 2 Allée de la Forge 07 83 34 66 79 / vbrilleaud@gmail.com

m vbrilleaud.com



Restauration

Le Jack (bar - restaurant) 10 rue de l'Alerte 07 71 02 20 16/ sarllejack@sfr.fr

1 Le Jack

Le Relais du Porage (bar-restaurant) 2975 route du Porage 02 41 33 18 93 / lerelaisduporage@oranae.fr

1 Le relais du porage



Vous êtes un professionnel, basé à Étriché et vous n'apparaissez pas dans l'annuaire ?

Faites-vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie.



terrains à bâtir

12 lots de 360 à 560 m² libres de constructeur possibilité de iumeler 2 lots



Surface

510 m²

495 m²

560 m²

503 m²

421 m²

 $360 \, m^2$

387 m²

406 m²

511 m²

480 m²

461 m²

488 m²

N° lot

14

Seiches

Prix TTC

37 955 €

38 080 €

42 135 €

38 685 € 32 515 €

29 595 €

30 790 €

32 220 €

40 195 €

36 950 € 35 525 €

37 555 €

Voyagez malin avec la halte ferroviaire!

- En 20min dans le centre-ville d'Angers

12 traiets allers/retours par jour



Ces prix ne comprennent pas :
- le raccordement des réseaux de la limite
de propriété à la maison

- les abonnements eau, EDF, Gaz, téléphone, internet les frais d'acte notarié
- les trais à acte notarie les droits de mutation la Taxe d'Aménagement (TA) part départemantale* la Redevance d'Archéologie Préventive (RAP) la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

- Ces prix comprennent : le premier bornage le lot équipé avec ses branchements en
 - limite de propriété : eau potable, eaux pluviales, eaux usées - électricité, gaz
 - téléphone, internet (débit > à 20Mb/s)



* Le quartier est exonéré de la part communale de la taxe d'aménagement



ALTER Public agence de Segré 1 Esplanade de la Gare BP 30226 49502 SEGRE EN ANJOU BLEU CEDEX segre@anjouloireterritoire.fr

02 41 92 11 68

www.anjouloireterritoire.fr



Associations Culturelles

En'Chanté

Présidente : Virginie JOUANNEAU 06 83 83 42 45 / t.jouanneau@orange.fr Vice-Présidente : Sandra BOUSSIN

06 16 12 84 82

Trésorière: Karine CLAVREUL

06 86 47 13 33 / karine.clavreul@numeo.fr

..A.M.Y (Loisirs Animation du Moulin d'Yvray)

Présidente: Françoise BOSC

06 74 65 84 43 / francoise.bosc@orange.fr

Vice-Président : Pierre VERGER

06 79 29 12 80

Secrétaire : Jean-Christophe LYARD

06 72 59 38 98 / Jean-christophee.lyard@orange.fr

Trésorière: Marie-Pierre RIGAUD 06 37 14 74 24 / rigaud.mp@orange.fr

La Vallée des Arts

Présidente : Monique CHANET

06 11 49 52 94 / la-vallee-des-arts@orange.fr

http://www.la-vallee-des-arts.fr

Associations Loisirs

Club des Séniors

Présidente : Viviane BACHELOT 06 79 98 02 32 / pierre.bachelot@sfr.fr Secrétaire : Ginette BLONDEAU

06 41 82 13 31

Trésorier : Rémy COTTY

02 41 42 87 34 / remy.cotty@orange.fr

Comité des Fêtes

Président: Laurent LECAPLAIN
06 22 09 89 04 / Llecaplain@amail.com

Trésorier : Eric BOUVIER

02 41 37 80 06

La Concorde (boule de fort)

Président : Serge JOUIN

02 41 42 88 44

Secrétaire : Joëlle JOUIN

02 41 42 88 44

Trésorière : Roselyne LORENCO 07 70 57 25 26 / roseline 1956@hotmail.fr

Les Doigts Agiles

Référente : Mado PARENTEAU

06 79 90 47 81 / doigts-agiles@alerte-etriche.fr

Associations Sportives

ALERTE (regroupement associations sportives)

Président : Christophe GRIGNON 06 88 92 54 28 / contact@alerte-etriche.fr Vice-Président : Hervé GILBERT 06 72 88 91 63 / contact@alerte-etriche.fr

Secrétaire : Alison MADELAIN 07 77 80 46 68 / contact@alerte-etriche.fr Vice-Secrétaire : Sylvie PERROTIN 06 80 82 62 70 / contact@alerte-etriche.fr

Trésorière : Armelle DUBAS 06 84 08 05 61 / treso@alerte-etriche.fr Vice-Trésorière : Valérie LEBRUN 06 80 98 76 68 / treso@alerte-etriche.fr

Badminton

Référent: Romuald ALUSSE

06 32 25 48 81 /badminton@alerte-etriche.fr

Basket-ball

Présidente : Alison MADELAIN 07 77 80 46 68 / basket@alerte-etriche.fr Secrétaire : Ameline COURBALAY 06 29 93 58 58 / etrichealerte@basketball.fr

Trésorière: Isabelle MADELAIN
06 03 59 00 25 / madelain.isabelle@orange.fr
Référente Mairie: Laura MADELAIN
06 84 74 77 92 / laura.madelain@yahoo.fr

Fitness

Référente : Armelle DUBAS

06 84 08 05 61 / fitness@alerte-etriche.fr

Football

Président : Hervé GILBERT 06 72 88 91 63 / foot@alerte-etriche.fr Secrétaire : Michel TRAINEAU

02 41 42 81 61 / michel.traineau@wanadoo.fr

Gym douce

Référente : Mado PARENTEAU

06 79 90 47 81 / gym-douce@alerte-etriche.fr

Marche Nordique

Référente: Valérie LEBRUN

06 80 98 76 68 / marche-nordique@alerte-etriche.fr

Multisports

Référent: Arnaud MAREC

06 74 61 74 16 / multisports@alerte-etriche.fr

Tennis

Référente : Ophélie DAVIERE 06 88 49 07 23 / tennis@alerte-etriche.fr

ennis de able

Référent: Christophe GRIGNON
06 88 92 54 28 / tennis-de-table@alerte-etriche.fr

Y_{oga}

Référente : Sylvie PERROTIN 06 80 82 62 70 / yoga@alerte-etriche.fr

Zumba Jeune

Référent : Arnaud MAREC 06 74 61 74 16 / zumba-jeunes@alerte-etriche.fr

Zumba

Référente : Nathalie TURCAS 06 45 42 56 62 / zumba-adultes@alerte-etriche.fr

Écoles

APE Ecole Publique

ape.alphonsedaudet@gmail.com 02 41 42 85 20 ape-alphonsedaudet.e-monsite.com

APEL Ecole Privée

apel.lestempliers@gmail.com 02 41 42 84 64 ecole-etriche-lestempliers.ec49.info

OGEC Ecole Privée

ogeclestempliers@gmail.coml 02 41 42 84 64

Autres

Amicale des Sapeurs Pompiers

Présidente : Olivier LEPINE

06 95 05 57 47 / olivierlepine49@gmail.com

Secrétaire: Loic TURCAS

06 41 82 13 31 / loic.turcas49@orange.fr

Trésorier : Arnaud ASSERAY 06 22 57 49 96 / thefamilya@aol.com

Lutte contre les Espèces Nuisibles

Référent : Yves BRIAND 06 11 70 81 71

Mini Jardin (regroupement ass.maternelles)

Référente : Claudine BOUVIER

02 41 37 80 06

Référente : Danielle ANIS

06 42 47 08 14

Sapeurs Pompiers Chef de Corps

Lieutenant Carole BRIZARD 02 41 42 60 05

l ournesol vers La Colombie

Présidente: Valérie LECAPLAIN

02 41 42 13 46 / lecaplain.valerie@gmail.com

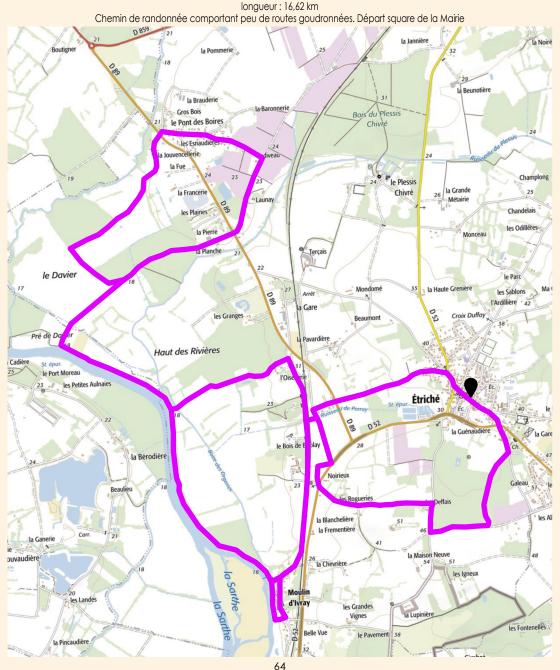
Secrétaire: Maryse VERGER

02 41 42 85 95 / maryse.verger@laposte.net Trésorière : Marie Dominique BRICHET

02 41 42 88 75 / brichetmariedo@gmail.com







<u>DMS</u>

GARAGE DELEPINE MOULIN
SERVICES

02 41 42 14 88

CARROSSERIE PEINTURE

VENTE ET REPARATIONS VEHICULES

TOUTES MARQUES

PNEUMATIQUES

ENTRETIEN

CLIMATISATION

DISTRIBUTION

FREINAGE

EMBRAYAGE

ECHAPPEMENT.....

DEPANNAGE DOMICILE VEHICULE DE COURTOISIE AUTO MOTO MOTOCULTURE

ZA DU PERRAY 49330 ETRICHE

garage.delepine@yahoo.fr

MOTORCRAFT

Numéros Utiles

































CENTRE ANTI-POISON Angers: 02 41 48 21 21

URGENCE EAU: 02 44 71 05 58 URGENCE EDF: 0810 333 049 URGENCE GAZ: 0800 47 33 33 URGENCES CHU: 02 41 35 37 12

URGENCE DENTISTE (le week-end) : 02 41 87 22 53

URGENCES PÉDIATRIQUES : 02 41 35 44 27

VIOLENCE FEMMES: 3919

Ambulance Châteauneuf / Sarthe: 02 41 21 12 12

Assistante sociale : 02 41 53 02 30 Clinique de la main : 02 41 86 86 41 Drogue info service : 0800 23 13 13 Écoute alcool : 09 80 980 390

Enfance maltraitée : 119

Maternité de l'Hôpital : 02 41 35 34 75 Médecin de garde : 02 41 33 16 33 Non au harcèlement scolaire : 30 20

Pharmacie de garde : 32 37 Tabac info service : 3989



LE CCAS D'ÉTRICHÉ PROPOSE UN SERVICE D'ENTRAIDE



L'équipe de bénévoles vous propose un accompagnement Les demandes sont à faire auprès du CCAS d'ÉTRICHÉ UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE AU

UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE AU 07 50 56 28 95



RESTAURATION
DE VOS
MONUMENTS

MONUMENTS & ARTICLES FUNÉRAIRES

Lundi - Mardi - Jeudi & Vendredi CLES 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 Mercredi & Samedi 9h - 12h30 ou sur rendez-vous

TRAVAUX DE CIMETIÈRE -GRAVURE



Concept Marbre

www.conceptmarbre.fr

contact@conceptmarbre.fr

VOTRE AGENCE

DE MARBRERIE FUNÉRAIRE

À ÉTRICHÉ

ZA DU PERRAY 02 52 60 31 73



